

FEDE FNE63 - 18 octobre 2023

Du bureau de l'Association : **Préserveons le Plateau de Lachaud et Châteaugay**

A plusieurs reprises, l'association a photographié et répertorié la présence de déchets anormaux liée à l'activité de décharge de déchets du bâtiment à la carrière actuelle. Après signalement de notre association auprès des services de l'Etat, ceux-ci ont réalisé une inspection inopinée qui a mis en évidence une non-conformité.

Nous vous laissons découvrir les détails via l'article ci-contre :

<https://plateaulachaud.fr/index.php/2023/10/12/carriere-de-chateaugay-inspection-inopinee-et-non-conformite/>

Le conseil municipal de Châteaugay se réunit **lundi prochain, 23 octobre, à 19h45** afin de délibérer sur un avenant au contrat de foretage. En effet, le contrat de foretage qui lie la commune au carriér expire au 31/12. Cette délibération prévoit donc certainement d'entériner une prolongation de cet engagement pour plusieurs années.

Des membres du bureau prévoient de se rendre à ce conseil et une présence massive avec votre soutien permettrait de montrer que notre association compte de nombreux adhérents opposés à ce projet.

Évolution de la situation hydrique sur le 63 : bcp de zones en crise !!

Au 5 Oct.23 le niveau de remplissage de Naussac 2 était de 25 % et par arrêté préfectoral du 5 octobre 2023, le préfet de Lozère (48) a autorisé l'établissement public Loire (EPL) en charge de la gestion du barrage de Naussac (48) à réduire l'objectif de soutien d'étiage sur l'Allier au niveau de Vieille-Brioude (43) :

<https://www.haute-loire.gouv.fr/layout/set/print/Actualites/Actualites-2023/Octobre-2023/Reduction-du-soutien-d-etiage-sur-l-Allier-pour-preserver-la-ressource-en-eau-de-Naussac>

Naussac 2 est un complexe hydroélectrique alimenté par 3 rivières et 2 barrages plus petits : le gros barrage sur le Donozau avec prise d'eau sur l'Allier, barrage sur le Chapeauroux

<http://www.eptb-loire.fr/le-barrage-de-naussac/>

Le CODERST 63 du 4 octobre a voté à l'unanimité en faveur de l'ajustement des soutiens d'étiage à la situation de Naussac, ceci a été aussi confirmé par une consultation dématérialisée de la CDE63 : il est voté le passage en crise sur les zones Dordogne Amont, de l'Ance et de l'Alagnon (AP 12 oct).

Lors du CDE de vendredi 20, devant l'aggravation de la situation de Naussac (21%) a été décidé un renforcement de la crise sur tout l'axe Allier (8° AP de l'été) alors qu'il y a juste un an en 2022, c'était la fin de la crise.

Demande de PER Lithium et Hydrogène déposée par la société Sudmine pour un périmètre touchant les communes de Vic-le-Comte, Coudes et Parent et Montpeyroux

Info de Jacques : **FNE 63 et l'ADVEP (Association de défense et de valorisation du patrimoine, autour de la Comté) ont tous 2 contribué à l'enquête publique**, de façon très complémentaire et disponible si vous le souhaitez. Un collectif a été créé et une réunion d'information organisée le **Vendredi 20 à Vic le Comte**, avec la présence d'élus et de la société Sudmine. A suivre !!

Glané à H2O (Arlette)

EPIDOR n'a pas obtenu le financement demandé en 2022 pour les aménagements des berges de la Dordogne dans le cadre du projet européen Life « atténuation du changement climatique et adaptation », qui aurait ensuite bénéficié de divers cofinancements (AELB, collectivités atc..). Epidor va représenter cette année le projet **dont le plus gros point négatif est l'engagement de frais importants pour réhabiliter le barrage de la Bouboule**, géré par une société privée SOPRELEC puis verra ensuite..

(rappels : voir sur Sentinelle :

<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/25649/>).

Le silure dans les différents barrages sont devenus un vrai problème.

Association Pour la Protection du Saumon APS : toujours motivés par le saumon de l'Allier exceptionnel dans ses capacités de vitesse de dévalaison et le trajet énorme pour remonter !! **cependant le silure posté à chaque échelle à poisson** (dont la conception devrait être revue en tenant compte de ce prédateur) fait des ravages !! il faut arrêter cela, mais ce sera très difficile, il est partout maintenant.

La microcentrale prévue à Saint Donat n'aura pas d'autorisation !! information reçue de la DDT par FNE63 et que nous avons pu donner aux **pêcheurs de la FDPPMA** et ceci dans le cadre de Sentinelle suite à l'alerte à regarder :

<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/20976/>

Par contre reste le problème du chemin déjà fait et disproportionné et dangereux pour la rivière...

Comme on le voit, l'activité sentinelle fonctionne activement et nous avançons, entre autre grâce à la qualité des lettres personnalisées rédigées par Marie Claude Langlais !

25 Septembre : Annulation au dernier moment de la réunion du PTGE Allier Aval par suite de la démission de son organisateur également responsable de la CLE du SAGE correspondant (E Ferrand). A suivre

Notre participation à H2O

à signaler l'arrivée de notre nouvelle stagiaire BTS GPN Luvy, très efficace sur les stands !!

3 stands : lichens, petit cycle de l'eau et empreinte eau en agriculture



François Xavier du GREFFE juste à côté de nous : comment économiser l'eau en agriculture, des Combrailles au Burkina et en Inde

Nos projets

- **dimanche 5 novembre fête de la confédération paysanne à 11h à Cournon**: voulez vous nous aider à assurer nos stands de H2O et/ou tout simplement participer (animations, conférences etc.)

- **jeudi 9 novembre** : FNE63 a le plaisir de vous inviter à la restitution **par un écologue naturaliste des expertises réalisées sur les ripisylves de la Credogne durant cet été**. Ces observations ont été réalisées avec le soutien de FNE Aura et FNE74 (Projet Arbres citoyens 2023) et la participation de FNE63 et de citoyens locaux très investis :

Cette présentation aura lieu le jeudi 9 novembre à 20h à la salle des fêtes de Paslières, près de la mairie, l'entrée est libre (durée 1h30 à 2h).

A voir sur l'index de biodiversité et de connectivité des ripisylves IBCR : <https://www.fne-aura.org/ripisylves/> lien plaquette Credogne :

<https://www.fne-aura.org/uploads/2023/10/flyer-ripisylves-credogne.pdf>

- **vendredi 10 novembre : conférence-débat organisée par FNE63 à Royat sous le Casino à 18h :**

« Reconquête du bon état écologique des eaux : quels enjeux en terme de qualité ? »

De la réduction des pollutions à la reconquête des qualités écologiques.

Par Antoine Gatet, juriste en droit de l'environnement, président de FNE

Pesticides dans les rivières et les eaux souterraines : constats et évolutions

Par Christophe Bras, Responsable du pôle Santé-Environnement de FREDON AURA

Les nitrates dans la terre, pas dans l'eau !

Par Arlette Tridon, FNE63